

INFORMATION SÉCHERESSE

Suite à la forte diminution du débit des sources, l'alimentation des bassins a été fermée, pour assurer la continuité du service auprès des abonnés.

Merci de votre compréhension.

La Mairie.



PRÉFET DE L'ISÈRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Mesures de restriction à respecter en période de sécheresse

Usages d'agrément quelle que soit la ressource :
Eau potable, puits ou forage, source privée (hors récupération d'eaux pluviales)

Gestes
Éco-
citoyens

ALERTE niveau 2/4

Par ailleurs, notre secteur a été classé :

Alerte de niveau 2/4.

Aussi, pour des raisons évidentes de citoyenneté, il est demandé à chacun de respecter les mesures de restriction ci-contre éditées par Monsieur le Préfet de l'Isère et en particulier, par respect de l'ensemble des abonnés, de ne pas brancher de tuyaux d'arrosage ou autres sur les bassins.

Merci.



INTERDICTION ENTRE 11h et 18h des prélèvements domestiques et des rejets directs dans les cours d'eau (retrait pompe mobile et tout autre dispositif de pompage ou de rejet)



INTERDICTION de laver les véhicules (hors stations professionnelles équipées de lances haute pression ou de recyclage de l'eau)



INTERDICTION ENTRE 11h et 18h d'arroser les pelouses, espaces verts, jardins potagers, stades et autres espaces sportifs



INTERDICTION de fonctionnement des fontaines publiques à circuit ouvert
INTERDICTION de prélever dans ces fontaines si l'arrêt est techniquement impossible



INTERDICTION de remplir et vidanger les piscines privés (hors première mise en eau après construction)
INTERDICTION de remettre à niveau les piscines entre 18h et 9h



INTERDICTION de laver les voiries (hors impératif sanitaire ou sécuritaire) et de laver les toitures, terrasses, façades et autres surfaces imperméabilisés (hors impératif sanitaire ou sécuritaire et réalisé par des professionnels)

Retrouvez également les mesures prises pour les usages professionnels sur le site internet des services de l'État en Isère
<https://www.isere.gouv.fr/index.php/Politiques-publiques/Environnement/Eau/Secheresse2/Secheresse>

